



Didier LE GAC
Député du Finistère
3^{ème} circonscription – Brest Rural
didier.legac@assemblee-nationale.fr

Monsieur Éric DUPONT-MORETTI
Garde des Sceaux
Ministre de la Justice
Hôtel Bourvallais
13, Place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

Le 16 février 2024, à Saint-Renan

Dossier suivi par Yann Rabuteau - yann.rabuteau@clb-an.fr
Réf. : YR_GDS_16022024

Monsieur le Ministre,

Je vous informe que j'ai visité jeudi 15 février dernier la Maison d'Arrêt de Brest ; établissement que je connais bien pour m'y être rendu à plusieurs reprises afin de m'entretenir avec sa direction. Lors de cette visite j'ai tenu à accompagner les surveillants pénitentiaires dans les différents bâtiments et quartiers, notamment pour y constater la réalité de leur travail ainsi que les conditions de détention.

Dans un contexte local marqué encore récemment par l'agression violente dont a été victime un médecin en consultation par une détenue, et l'augmentation des jets de colis contenant des stupéfiants sur le terrain de sport de la maison d'arrêt, j'ai ainsi tenu à faire part de mon soutien à l'ensemble du personnel pénitentiaire dont les conditions de travail se sont encore dégradées, en particulier depuis mon dernier courrier à votre attention sur ce sujet en décembre 2020.

Ainsi, en conséquence d'une population carcérale qui atteint désormais 450 détenus pour 254 places, dont 60 matelas au sol, le travail remarquable effectué quotidiennement par les surveillants est devenu très difficile : gestion des incarcérations et de la cohabitation entre détenus, respect des conditions d'hygiène et notamment du passage aux douches, lutte contre le trafic de stupéfiants, mauvais fonctionnement d'un grand nombre de caméras (127 selon le personnel), dégradations de véhicules du fait d'un accès non sécurisé au stationnement des personnels...

En ajoutant à ces constats le volume important d'heures supplémentaires effectuées, le personnel exprime un fort besoin de soutien et de reconnaissance dont je veux témoigner par ce courrier.

Néanmoins, il convient d'apporter des réponses concrètes à leurs attentes, c'est pourquoi et au-delà des questions liées aux infrastructures vieillissantes, il apparaît indispensable d'équiper les abords de la maison d'arrêt de filets antiprojection, mais également de sécuriser l'accès au parking du personnel (la pose d'une barrière automatique est estimée à moins de 3.000 euros).

./.

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS
Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh





Didier LE GAC
Député du Finistère
3^{ème} circonscription – Brest Rural
didier.legac@assemblee-nationale.fr

./.

Si les personnels saluent positivement, notamment en termes d'attractivité de leur métier, l'adoption de la Loi d'orientation et de programmation pour la Justice, et le passage en catégorie B du corps des surveillants pénitentiaires ou encore le doublement de l'ICP, les équipements demandés localement amélioreraient sensiblement le quotidien de ces agents dont j'ai pu mesurer la solidarité et l'attachement au service public.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à mon courrier, et en restant à votre écoute sur ce sujet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très respectueuse considération.

Didier LE GAC

Député

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi

Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS

Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh

